



LA RECESSION ET LES TRAVAILLEURS

LE moment semble opportun de faire le point exact de la situation économique française. Les avis les plus contradictoires, en effet, se font jour, même dans les sphères gouvernementales. Giscard d'Estaing proclame, en accord avec le message de Nouvel An du général, que l'équilibre des prix étant maintenu, tout est pour le mieux, alors qu'au contraire Pompidou admet la nécessité d'une relance pour endiguer les menaces de crise économique et que Vallon regrette que 1964 n'ait pas été « l'année sociale ».

Nous ne reviendrons certes pas sur l'historique économique des quinze derniers mois qui constituent une « ère de stabilisation » destinée à endiguer l'inflation, grâce aux restrictions sur le crédit, à l'équilibre strict du budget, aux retards apportés dans les commandes de l'Etat et au blocage des prix industriels et agricoles. Mais nous essaierons, en analysant les principaux secteurs d'activité, de déterminer à quel degré de détérioration est parvenue l'économie française.

1. - La détérioration de l'activité économique

a) L'indice national de la *production industrielle* (corrigé des fluctuations saisonnières) plafonne, depuis janvier dernier, au même niveau, alors qu'au cours des dernières années il s'accroissait de 5 à 6 % par an. Cette stagnation est confirmée par l'analyse de la situation par branche : la construction automobile, qui constitue malgré tout l'industrie pilote en France, a enregistré une régression de 8,5 % sur 1963 ; l'équipement mécanique, les machines-outils, le papier-carton sont également en régression ; mais c'est le textile et les cuirs et peaux où la récession paraît le plus solidement installée. Il faut, au contraire, constater que certaines branches comme le bâtiment et les travaux publics, la chimie, le verre, la construction électrique, ne subissent pas encore les effets du

processus.

b) La progression des *investissements* est très faible ; il s'agit d'ailleurs d'un phénomène vieux de deux ans qui n'a fait qu'empirer en 1964. Le patronat estime que l'investissement industriel privé a régressé de 9 % depuis 1962 (compte tenu de la hausse des prix). Cet état de fait est particulièrement grave dans un pays qui, contraint à la concurrence de ses partenaires du Marché commun et des autres pays « atlantiques », doit être voué à l'expansion et doit rechercher la rentabilité optimum pour faire bonne figure sur le plan international. La France ne consacre actuellement que 21 % de son produit intérieur brut à l'investissement contre, par exemple, plus de 26 % en Allemagne et aux Pays-Bas.

Ainsi, son avenir économique est fortement hypothéqué par cette politique malthusienne et les effets s'en font sentir dès maintenant par la régression de ses exportations.

c) *La consommation*, si l'on en juge par l'indice des grands magasins, est en complète stagnation par rapport à l'année dernière. De plus, il ne faut pas oublier que cet indice est calculé à Paris, que certaines régions sont encore plus touchées que la capitale et que la stagnation y fait place à un net recul du pouvoir d'achat. Même pour la période de Noël, qui est traditionnellement favorable aux ventes, les commerçants ont fait part d'une forte déception.

d) *Au total*, comment peut-on juger la situation économique actuelle ?

La Chambre de commerce de Paris, dans sa dernière lettre de conjoncture, considère que l'année, dans son ensemble, a donné des résultats assez satisfaisants et que « le Plan de stabilisation ne semble pas, notamment, avoir provoqué des écarts ou des renversements suffisamment forts pour compromettre le IV^e Plan ». Cependant, le défaut de cette analyse est d'amalgamer l'ensemble de l'année 1964 alors que la rupture s'est produite vers mai ou juin. La Chambre de commerce juge sur une moyenne annuelle qui n'est absolument pas significative.

Au contraire, la dernière analyse du C.N.P.F. est

franchement pessimiste parce qu'elle se base sur la situation en fin d'année et non sur celle des douze derniers mois. De même, la très officielle I.N.S.E.E., commentant la dernière enquête de 1964 auprès des chefs d'entreprise, conclut à la dégradation certaine du climat économique et au pessimisme grandissant des industriels quant aux perspectives d'avenir. Cette constatation est très importante, car leur opinion conditionne le niveau des investissements ; il est donc peu probable que ceux-ci reprennent au cours des prochains mois.

La Confédération générale des cadres qui, au point de vue idéologique, se situe plus près du patronat que des syndicats ouvriers, attaque, elle aussi, la politique de Giscard au nom de l'expansion à maintenir et des investissements à promouvoir.

Quant aux syndicats ouvriers, qui ont été les premiers à critiquer le plan de stabilisation, ils sont unanimes à dénoncer la récession, chacun dans le style qui lui est propre :

- plus agressif à la C.G.T. ;
- plus moderniste à la C.F.D.T. ;
- plus conciliant à F.O.

Cette dernière, qui a accepté de discuter, chez Pompidou, la semaine dernière, après avoir fait part au premier ministre de ses inquiétudes, s'est certes montrée satisfaite des propos rassurants de celui-ci (Bergeron, Louet), mais, au contraire, Tribié, représentant des fonctionnaires, s'est montré beaucoup moins enthousiaste devant les dérobades du même Pompidou.

Cependant, objecte-t-on, pourquoi les syndicats ouvriers se préoccupent-ils de l'expansion, du taux d'investissement et de la propension à consommer qui concernent au premier chef le patronat, c'est-à-dire l'adversaire ? Ne dépassent-ils pas leur rôle en s'immisçant dans la politique économique nationale, au lieu de se borner à revendiquer et à défendre les positions acquises par les travailleurs ?

En réalité, la politique à suivre par les syndicats ouvriers est beaucoup plus complexe, car ils ont compris depuis longtemps que le salaire et la stabilité de l'emploi dépendent non seulement de la pression qu'ils exercent et du statut juridique de la propriété, mais aussi de la conjoncture économique. Actuellement, le début de récession que nous connaissons a les effets suivants sur la condition ouvrière :

2. - Conséquences sociales de la récession

1° Une stagnation complète du pouvoir d'achat moyen des salariés (même à nombre d'heures de travail égal), le salaire horaire ne s'accroissant pas plus vite que l'indice des prix.

2° Une diminution du nombre d'heures de travail et du niveau de l'emploi global, ce qui a pour effet d'amoinrir le niveau du pouvoir d'achat réel des

travailleurs ; en trois mois, le nombre des demandes d'emploi s'est accru de 20 % et celui des offres a, au contraire, décliné dans une proportion identique, ce qui est un indice certain de sous-emploi.



« Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes... »

3* Mais le plus grave, c'est que cette situation affecte particulièrement *certaines secteurs et certaines régions*. Si, en effet, cette baisse moyenne d'activité était répartie sur l'ensemble des travailleurs, la situation de ceux-ci serait pénible, mais non catastrophique. Au contraire, le fait que certains secteurs et certaines régions subissent toute la charge de la récession, rend insupportable le sort de ceux qui y sont soumis :

a) *Par secteur*. Dans le textile, qui est le plus atteint, il y a 100.000 travailleurs soumis à un chômage partiel, c'est-à-dire que les horaires sont tombés de 42 heures (en moyenne) à 36, à 32 ou même à 24 heures, selon les cas ; un certain nombre d'entreprises ont dû licencier un pourcentage important de leur personnel et certaines ont même dû fermer leurs portes. La crise est générale, elle touche l'ensemble du marché (laine, coton, mais aussi nylon, bonneterie, confection et habillement), elle n'exclut aucune région où il y a du textile : Nord, Est, Normandie, Cholet, Lyonnais, Auvergne, Alpes, Sud-Ouest.

— Dans les cuirs et peaux et dans l'industrie de la chaussure, le marasme est non moins ressenti par les travailleurs, en particulier dans l'Est, dans la région de Limoges et à Saint-Junien, où l'on compte 2.000 chômeurs.

— Dans l'industrie des métaux et dans la mécanique, la crise, tout en étant moins générale, est néanmoins réelle : nous rappellerons la situation de la fonderie à Saint-Nazaire et de la métallurgie à Hennebont, qui s'aggrave de jour en jour, mais Saint-Nazaire et Hennebont ne sont plus des cas isolés ; il y a eu, depuis, la crise de Bull qui a causé le licenciement de 700 salariés à Saint-Quentin, celle des Forges de la Méditerranée qui a provoqué 400

licenciements, la « réorganisation » de Schneider qui permettra plusieurs centaines de licenciements à Saint-Etienne, la fermeture de l'usine Delattre-Levivier à Dammarie-les-Lys (2.000 ouvriers touchés) ; enfin la crise est générale dans le secteur de la sous-traitance.

— Dans l'automobile, les quatre grandes sociétés françaises ont réduit leurs horaires et même, comme chez Simca, procédé à des licenciements. L'accord de Renault a été reconduit en fait mais non en droit, c'est-à-dire qu'il peut être dénoncé d'un moment à l'autre, si la charge des prestations à verser devient trop lourde. Enfin le fabricant de camions Willème licencie 1.000 travailleurs.

— Dans le bois (Vosges), l'alimentation, l'industrie du jouet, la réduction des horaires est souvent appliquée. Elle gagne même la chimie (Gallois à Château-Chinon, Someca à Carcassonne).

— Enfin, nous n'insisterons pas sur la situation des fonctionnaires et des nationalisés, pour lesquels le gouvernement refuse toute négociation sérieuse sur les salaires.



SAINT-NAZAIRE. — La lutte contre les licenciements s'est généralisée. (Photo A.D.P.)

b) *Par région.* Lorsque les industries en récession sont fortement représentées dans une région ou que plusieurs branches y cumulent leurs effets dépressifs, la situation de cette zone devient alarmante. Il en est ainsi :

— du Nord, qui subit la crise du coton et de la laine, mais également les effets de la reconversion des charbonnages et les difficultés de la mécanique (Thomson à Lesdin) ;

— de l'Est et en particulier les Vosges, qui pâtissent du marasme cotonnier et de la crise du bois ;

— du Limousin, où la dégradation de l'industrie de la chaussure s'ajoute aux difficultés à reconvertir les ateliers de l'Armée ;

— de la zone de Nantes-Saint-Nazaire, qui additionne les marasmes de la fonderie, de la construction navale et de la mécanique ;

— même les régions fortes ont des difficultés : région parisienne (automobile, mécanique, sous-traitance, habillement), Alsace (textile, métaux, mécanique), Haute-Normandie (textile, chantiers navals, mécanique). Mais les secteurs encore en expansion permettent à ces régions de compenser pour le moment les facteurs de récession.

Quelle doit être l'attitude des socialistes face à cette situation ?

1. Ils doivent, en premier lieu, dénoncer les mesures qui ont directement provoqué la crise actuelle ; ils doivent expliquer à l'opinion publique le processus de la dépression et lui indiquer ce qu'il aurait fallu et la politique qu'il faut présentement mener pour éviter une dégradation plus importante.

2. Ils doivent également soutenir les revendications ouvrières et être à l'avant-garde de la lutte que mènent les travailleurs qui cherchent à éviter de faire les frais de la crise naissante. Il est en effet paradoxal et injuste que ce soient les salariés, irresponsables de la situation, qui subissent les conséquences les plus pénibles de cette dépression... mais c'est également dans la logique du système capitaliste.

3. C'est pourquoi les socialistes doivent aussi inlassablement remonter à la source du mal, c'est-à-dire accuser sans relâche le régime capitaliste qui ne sait pas concilier l'expansion et la stabilité des prix et qui va de l'un à l'autre d'une façon empirique, qui frôle la crise après avoir frôlé l'inflation et qui, à ce jeu, risque d'entraîner, un jour ou l'autre, tout le monde dans la catastrophe

Il faut remonter jusqu'à l'origine, c'est-à-dire à l'appropriation privée des moyens de production, qui est cause du gaspillage et du manque de coordination ; il faut opposer à la charte du patronat français du 19 janvier dernier *la charte économique du socialisme* pour proclamer notre foi profonde dans le système que nous défendons et dénoncer les tares de celui que nous combattons.

Yves Durrieu